

## Informations aux familles pour la reprise des cours à l'école de Ouerre

### CALENDRIER

Attention ! Compte-tenu de la répartition des élèves en enseignement en classe et à distance :

**L'enseignement en classe fonctionnera les lundis, mardis et jeudis ;**

**Le vendredi sera consacré à l'enseignement à distance, sans présence à l'école (à l'exception du vendredi 15 mai pour les CM2).**

<u>Dates</u>	<u>Classes concernées</u>	<u>Modalité</u>	<u>Horaires</u>		<u>Remarques</u>
Jeudi 14 mai à mardi 19 mai	CM2	Reprise du présentiel	Entrée 8h50 à 9h00	Sortie 16h30	Pas de transport scolaire
Pont de l'Ascension					
Lundi Mardi Jeudi, à partir de lundi 25 mai	CM2	Présentiel	Entrée 8h50 à 9h00	Sortie 16h30 (familles) 16h40 (car)	Reprise du transport scolaire (port du masque recommandé, masque fourni par le SIRP)
Jeudi 28 mai	CM1	Reprise du présentiel	Entrée 8h55 à 9h00	Sortie 16h35 (familles) 16h40 (car)	
Vendredi, à partir du 29 mai	CM1 CM2	Travail à distance pour l'ensemble des élèves			Le vendredi est consacré par l'enseignant à la mise en ligne du travail à distance pour la semaine suivante pour les élèves non présents physiquement à l'école. Les élèves en présentiel les jours précédents effectuent chez eux les devoirs éventuels donnés la veille.
Lundi de Pentecôte					
Lundi Mardi Jeudi, à partir du mardi 2 juin	CE2	Reprise du présentiel	Entrée 8h55 à 9h00	Sortie 16h35 (familles) 16h40 (car)	
Vendredi, à partir du 5 juin	CE2 CM1 CM2	Travail à distance pour l'ensemble des élèves			Le vendredi est consacré par l'enseignant à la mise en ligne du travail à distance pour la semaine suivante pour les élèves non présents physiquement à l'école. Les élèves en présentiel les jours précédents effectuent chez eux les devoirs éventuels donnés la veille.

**Le nombre d'élèves maximum à accueillir est atteint pour les classes de cm1 et cm2, aucun enfant supplémentaire ne pourra être accepté.**

Les parents confiant leur(s) enfant(s) à l'école s'engagent à respecter l'ensemble de l'organisation ci-dessus.

Cette reprise est conditionnée aux réalités des conditions humaines et matérielles : présence ou non du matériel absolument nécessaire comme les masques, le savon, le gel hydroalcoolique...

## Questions fréquentes et éléments de réponses

### Quand mon enfant ira-t-il à l'école ?

L'école ouvrira les lundi 11 et mardi 12 mai pour une pré-rentrée de tous les enseignants. Les CM2 rentreront le jeudi 14 mai. Les CM1 le jeudi 28 mai et les CE2 mardi 2 juin. Si vous avez fait le choix pour votre enfant de ne pas reprendre l'école, il vous faudra le faire travailler à la maison en poursuivant le travail fourni à distance.

### Combien d'enfants seront accueillis en même temps ?

Les effectifs par classe sont limités à 15 enfants. Cependant, certaines classes ne peuvent matériellement pas en accueillir plus de 10, les locaux étant trop petits.

### Que fera mon enfant à l'école ?

Le premier travail de votre enfant à l'école sera de respecter le protocole sanitaire, ce qui demandera beaucoup de temps.

Aucune manipulation ne pourra être réalisée avec du matériel collectif.

Les corrections d'un travail écrit individuel ne pourront pas être réalisées, car l'enseignant évitera de toucher le matériel (donc le cahier) de l'enfant. Les corrections se feront en collectif ou individuel et votre enfant devra s'autocorriger avec l'aide de l'enseignant.

### Que fera mon enfant si je décide qu'il reste à la maison ou quand il ne sera pas pris en charge à l'école ?

Les enseignants poursuivront la continuité pédagogique engagée depuis la fermeture des écoles. Cependant, celle-ci s'effectuant en plus du travail en classe, ils ne pourront y consacrer autant de temps. Nous vous fournirons une programmation hebdomadaire pour vos enfants et essaierons de répondre à vos questions éventuelles dans la mesure du possible.

### A quelle heure mon enfant pourra-t-il arriver à l'école ?

Il arrivera selon le planning suivant:

- 8h50 : CM2
- 8h55 : CE2 et CM1
- 9h: transport scolaire

Un adulte sera présent à la grille de l'école. Les élèves se dirigeront vers leur classe sous son contrôle. Un enseignant supervisera le lavage des mains dès l'entrée dans les locaux.

**IL EST IMPERATIF QUE VOUS RESPECTIEZ CES HORAIRES POUR LE BON FONCTIONNEMENT ET LE RESPECT DES REGLES DE DISTANCE.**

Aucun adulte autre que les enseignants ou le personnel municipal n'est autorisé à rentrer dans l'école.

## Quelles sont les règles sanitaires appliquées ?

Les règles sanitaires nationales à savoir :

- distanciation physique entre toutes les personnes (entre enfants, entre adultes, entre enfants et adultes) à tous les instants (dans la cour, dans le rang, en classe... )
- application des gestes barrières (se laver les mains, tousser ou éternuer dans son coude, utiliser un mouchoir jetable, saluer sans se serrer la main).
- port d'un masque par l'ensemble des adultes de l'école dans les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées.
- Un élève qui ne suit manifestement pas les règles et/ou a un comportement non compatible avec les mesures sanitaires ne sera plus accueilli et sera remis à sa famille.

## Comment mon enfant se déplacera-t-il dans l'école ?

Pour permettre la distanciation physique, les enfants se déplaceront en file indienne, à une distance d'un mètre les uns des autres avec l'interdiction de s'approcher de ses camarades.

Des horaires de circulation seront mis en place dans l'école pour que les groupes ne se croisent pas.

Les déplacements des élèves devront être limités au strict nécessaire, organisés et encadrés.

## Comment mon enfant sera-t-il placé dans la classe ?

Pour respecter les règles de distanciation physique dans la classe, une place définie sera donnée à chaque enfant, distante des autres d'au moins un mètre. Les enfants ne pourront pas en bouger tant qu'ils seront en classe, la réalisation d'activités de groupes ne sera donc plus possible.

## Comment mon enfant se rendra-t-il aux toilettes ?

Il ne sera pas possible de se rendre aux toilettes pendant le temps de classe sauf en cas de nécessité absolue. L'exiguïté des toilettes de l'école n'autorise qu'un seul élève à la fois pouvant être présent dans le local.

## Mon enfant aura-t-il des récréations ?

Dans la mesure où les élèves respecteront les gestes barrières et la distanciation physique, oui, les enfants bénéficieront bien de récréations qui seront organisées par groupes (voir question «Comment mon enfant ira-t-il en récréation ?»)

**Si les enseignants rencontraient des difficultés à faire respecter ces mesures barrières, notamment la distanciation physique, il sera alors possible que les récréations soient remplacées par des temps de pause en classe.**

**Idem par temps de pluie.**

### Comment mon enfant ira-t-il en récréation ?

Les récréations seront échelonnées en respectant le planning suivant :

matin :

- 10h20 à 10h40 : CE2, CM1 (13 élèves)
- 10h40 à 11h00 : CM2 (13 élèves)

après-midi :

- 15h10 à 15h30 : CE2, CM1
- 15h30 à 15h50 : CM2

### À quoi mon enfant pourra-t-il jouer dans la cour ?

Malheureusement, quasiment à rien. Votre enfant devra respecter les règles de distanciation physique dans la cour également. Il ne pourra donc pas s'approcher de ses camarades à moins d'un mètre. Il ne pourra pas non plus jouer à des jeux sociaux (jeux collectifs de type chat, jeux de balle, billes...), ni à des jeux nécessitant des échanges de matériel.

Pendant cette période également, les goûters matinaux seront interdits

### Comment mon enfant sortira-t-il le soir ?

Les heures de sorties seront également échelonnées.

- 16h30: CM2
- 16h35: CE2 et CM1
- 16h40: transport scolaire

Un adulte accompagnera les élèves à la grille de l'école comme d'habitude. **Les parents doivent impérativement respecter ces horaires.**

Une fois votre enfant récupéré, vous devrez rapidement quitter la zone d'attente pour laisser les autres parents venir chercher leur enfant.

### Mon enfant pourra-t-il utiliser du matériel collectif ou celui d'un autre camarade ?

Non, il ne sera pas possible de s'échanger du matériel.

Chaque enfant devra avoir ses propres affaires. Il ne pourra pas les prêter à ses camarades et il ne pourra pas se servir du matériel commun de la classe (réserves de colle, par exemple ou feutres ardoise...)

Cartables : ils resteront en classe du lundi au jeudi avec le matériel personnel (trousse, cahiers, manuels confiés pendant le confinement, etc.).

### Quand mon enfant devra-t-il se laver les mains ?

Selon le protocole, votre enfant devra se laver les mains :

- à la maison avant de partir à l'école
- en entrant en classe ;
- avant et après chaque repas ;
- avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés ;
- le soir avant de rentrer chez soi et en rentrant chez soi.

### Mon enfant pourra-t-il utiliser du gel hydroalcoolique et porter un masque ?

Non, apporter du gel hydroalcoolique par l'enfant n'est pas autorisé à l'école.

Pour les élèves, le port du masque à l'école élémentaire est déconseillé, il reste possible pour les élèves à la condition qu'il soit fourni par la famille et porté efficacement (quantité à prévoir : 2/jour).

### Quel rôle vais-je jouer, moi, parent ?

Les parents soutiendront le travail des enseignants :

- en expliquant et en apprenant les gestes barrières et le respect des mesures de distanciation physique à leurs enfants ;
- en respectant les horaires de dépose et reprise de leurs enfants ;
- en évitant tout regroupement aux entrées et sorties de l'école;
- en prenant la température de leur enfant tous les matins : elle ne doit pas dépasser 37,8°C;
- en **ne mettant pas leur enfant à l'école** s'il ressent les moindres symptômes qui pourraient faire penser à une atteinte par le virus :
  - de la fièvre,
  - une sensation de fatigue,
  - une toux sèche.
  - des courbatures et des douleurs,
  - une congestion nasale,
  - un écoulement nasal,
  - des maux de gorge,
  - des diarrhées,
  - des éruptions cutanées

### Que se passe-t-il si un élève tombe malade ?

Il sera autant que possible isolé, et sa famille prévenue pour venir le chercher au plus vite. En cas de questionnement, vous pouvez contacter la cellule médicale d'accompagnement au 02.38.79.45.30

### Comment dois-je équiper mon enfant ?

Les parents veilleront à habiller leur(s) enfant(s) avec une tenue simple et avec laquelle il est autonome. Les porte-manteaux ne seront plus utilisables pour éviter les contacts entre habits. Les manteaux seront déposés sur le dossier de leur chaise dans la classe.

Votre enfant devra apporter un paquet ou une boîte de mouchoirs qui restera en classe ainsi qu'un petit sac pour éliminer les mouchoirs usagés.

Les enfants **doivent** apporter au moins un livre de la maison qui restera en classe pour la semaine.

Nous vous remercions de votre collaboration,  
L'équipe enseignante